lu malade hospitalise



ervice-Public #

[Recherche avancée | Aide Plan du site]

Accueil > Sante > Hospitalisation > Charte du maiade La charte du malade hospitalisé fait la synthèse Charte du malade hospitalisé VOS DROITS ET DÉMARCHES : SANTE

Pour les personnes immignées, le recours à des interprêtes ou à des associations spécialisées dans l'accompagnement des personnes immignées, est possible notamment en cas de difficultés linguistiques Le patient hospitalisé exprime ses observations sur les

l'intermédiaire d'un praticien qu'il choisit librement son dossier, notamment d'ordre médical par Le patient a accès aux informations contenues dans

acces aux informations

ioi nº2002-303 du 04 mars 2002 relative aux droits des malades (2ournal officiel du 05 mars 2002) et par le décret n°2002-637 du 29 avril 2002 (V) du 30 avril 2002). Il est désormais possible de consulter directement son dossier médical, sans avoir Flash info - Juin 2002 - Flash info nation suivante est modifiée par la

des droits des patients avec pour objectif de les faire connaître concrètement aux patients accueillis dans les

Elle est annexée au livret d'accueil remis lors de établissements de sante

l'admission

personnes handicapées.

obligatoirement recours à un médecin

réparation des préjudices qu'il estimerait avoir subis soins et l'accueil et dispose du droit de demander Droit d'expression et de recours

Recherche dans tous les thèmes de vos droits et démarches Tapez un ou plusieurs mots, ex. : contrat de travail

Choisir un thème de vos droits et demarches

Liste des mots des disponibles

© 2000 La Documentation française Accueil | Aide | Etablir un lien | Posez votre question | Vos remarques | Informations sur service-public.fr

de santé, sauf exceptions prévues par la loi, après avoir été informé des risques éventuels qu'il encourt.

personnelles, médicales et sociales qui le concernent privée ainsi qu'à la confidentialité des informations Tout patient hospitalisé a droit au respect de sa vie préservée ainsi que sa tranquillité.

wysiwyg://11/http://vosdroits.ser...blic.fr/ARBO/170405-FXSANZ60.html

Charte du malade hospitalisé

wysiwyg://11/http://vosdroits.ser...blic.fr/ARBO/170405-FXSAN

au soulagement de la douleur.
Information du patient et des prochés
Le patient a droit à une information médicale et sociale
Le patient a droit à une information médicale et sociale
simple accessible inrealligible et loyale lu permettant
notamment de pauficiper aux choix thérapeutiques qui Information des mineurs le concernent

Les établissements de santé garantissent la qualité des particulier aux plus démunis. Il est adapté aux Le service public hospitalier est accessible à tous et en

soins, des traitements et de l'accueil. Ils sont attentifs

consentement libre et éclairé du patient. Ce Un acte médical ne peut être pratique qu'avec le médical ultérieur. Consentement du malade

les médecins responsables.

Majeurs proteges

famille et les proches doivent pouvoir dialoguer avec Il en est de même pour les majeurs protégés. La des examens qu'ils subissent.

leurs facultés de compréhension des actes médicaux et Les mineurs sont informés en fonction de leur âge et de

pour le don et l'utilisation d'organes et pour les actes de dépistage. les patients participant à une recherche biomédicale, Un consentement spécifique est prévu notamment pour consentement doit être renouvelé pour tout acte

Le patient peut à tout moment quitter l'établissement Liberté individuelle, respect de la personne et de

La personne hospitalisée est traitée avec égards. Ses croyances religieuses philosophiques et politiques sont Respect de la vie privée L'intimité de la personne hospitalisée doit être